

**LE PROJET DE LA « TROISIÈME EUROPE »  
DE JOSEPH BECK  
ET LA CRISE DE L'ALLIANCE POLONO-ROUMAINE  
(1937–1939)**

**MAREK KORNAŁ**

L'idée de la « Troisième Europe » du ministre des affaires étrangères de la Pologne Joseph Beck, c'est-à-dire du bloc de *l'Intermarium* occupe son plan principal dans la pensée politique polonaise de la période de l'entre les deux guerres (1918–1939), non seulement dans les esprits des « pilsudskistes » mais aussi dans les conceptions des dirigeants de la politique polonaise avant le coup d'État de mai 1926<sup>1</sup>.

La conception d'un bloc composant la Pologne, les Etats de la Petite Entente et la Hongrie figurait clairement dans le memorandum des collaborateurs du ministre des affaires étrangères Aleksander Skrzyński, daté de 29 mars 1925, c'est-à-dire quelques mois avant la Conférence de Locarno<sup>2</sup>. Les fondements de cette idée sont enracinés dans l'imagination collective polonaise des années trente du XX siècle. La vision d'*Intermarium* reposait toujours sur la conviction de la nécessité de créer d'un « triangle politique » entre la Pologne, la Roumanie et la Hongrie<sup>3</sup>. Plus largement la « Troisième Europe » devrait être un système des pays neutres entre l'Allemagne d'Hitler et la Russie Soviétique de Staline. Cette zone neutre s'étendrait depuis la Scandinavie jusqu'à la Mer Adriatique. En fin de septembre 1938 Beck formulait clairement la devise de la politique polonaise: « Pas de nouveaux contrats et engagements »<sup>4</sup>. La « Troisième Europe » n'était pas le projet d'un nouvel pacte multilatéral. C'était la conception plus vaste et sans engagements formels.

---

<sup>1</sup> Les plus vastes réflexions sont fournies par Krzysztof Kawalec, *Spadkobiercy niepokornych. Dzieje polskiej myśli politycznej 1918–1939*, Wrocław 2000, p. 255–256.

<sup>2</sup> Voir Marek Kornat, *Memorandum programowe polskiego MSZ z 1925 r. (w związku z rokowaniami lokarneńskimi)*, „Zeszyty Historyczne”, no 168, 2009, p. 200–222.

<sup>3</sup> Pour plus d'informations à ce sujet voir mon étude: „*Polityka równowagi*” (1934–1939). *Polska między Wschodem a Zachodem*, Cracovie 2007, p. 307–352 (chaptire VII). Voir aussi mon nouveau livre: *Polen zwischen Hitler und Stalin. Studien zur polnischen Außenpolitik in der Zwischenkriegszeit*, Berlin – Brandenburg 2012, p. 119–138. Voir aussi mon étude: *The Polish Idea of the Third Europe (1937–1938). A realistic concept or an ex-post vision?*, „Acta Poloniae Historica”, nr 103, 2011, p. 101–126.

<sup>4</sup> Hoover Institution (Palo Alto, California), Gustaw Potworowski Papers, Box 1. Gustaw Potworowski était l'envoyé polonais à Stockholm. Note de 28 septembre 1938.

L'attitude de Varsovie envers la conception de la sécurité collective, basée sur le projet du Pacte Oriental, était pleine de réserve. « La Pologne a été la première parmi les États bourgeois à créer avec les Soviétiques un *modus vivendi* raisonnable et elle est décidée à le maintenir. (...) Nos expériences nous ont démontré que les organismes collectifs et, c'est qui s'en suit, les vastes combinaisons politiques, sont actuellement en retrait. Elles ne donnent d'ailleurs de vrais résultats que lorsque leur base même, c'est-à-dire les relations entre États sont préalablement stabilisées. (...) Cela ne veut pas dire que la Pologne est hostile par principe à tout accord multilatéral. Mais en additionnant des États on multiplie en même temps les difficultés et les complications de chacun d'eux. Il s'agit donc de bien définir la région que doit englober un arrangement politique multilatéral » – écrivit Roman Dębicki, le chef du Cabinet politique de Beck en juillet 1935<sup>5</sup>. Le multilatéralisme dans les relations internationales était une illusion pour les dirigeants de la politique polonaise.

## I.

L'action polonaise contre la Tchécoslovaquie en septembre 1938 a produit une mauvaise impression à Bucarest.

Après la conférence de Munich (les 29–30 septembre 1938) et le partage de la Tchécoslovaquie ainsi que l'ultimatum polonais à la Tchécoslovaquie du 30 septembre de cette année, les relations polono-roumaines se sont sensiblement détériorées<sup>6</sup>. Dans une atmosphère très tendue Carol II s'adressa le 1<sup>er</sup> octobre au Président de la République, Ignacy Moscicki: « En tant qu'allié et ami de la Pologne je considère que les revendications de la Pologne sont légitimes et justifiées et je ferai tout pour inciter les Tchèques à accepter les demandes polonaises. Au même temps j'appelle à ne pas créer de situation sans retour s'il est possible de résoudre le problème d'une autre manière en espace de 48 heures. Je considère qu'au moment où le monde a été soulagé d'avoir écarté la menace de la guerre, et que la France et l'Angleterre ont tant cédé il serait irraisonnable que la Pologne provoque la guerre »<sup>7</sup>.

Le 7 octobre 1938, l'ambassadeur polonais à Bucarest, Roger Raczyński, a parlé de l'« amertume des Roumains », qui « est d'autant plus grande qu'ils pourraient comprendre si la Pologne voudrait occuper la Ruthénie Subcarpatique, tandis que le soutien apporté dans ce sujet à la Hongrie est considéré comme la négligence des intérêts de la Roumanie. Au moment où règne le sentiment général d'incertitude et de confusion des opinions, les éléments hostiles utilisent ce sujet pour affaiblir la

---

<sup>5</sup> Roman Dębicki, „Notatka sporządzona po powrocie z Warszawy w dn. 13 i 14 lipca 1935”, Józef Piłsudski Institute in America (New York), Papiers de Roman Dębicki, vol. 40/5.

<sup>6</sup> Plus vaste sélection de documents à ce sujet – voir J. Tomaszewski, *Dokumenty o stosunkach rumuńsko-polskich po Konferencji Monachijskiej*, „Studia Z dziejów ZSRR i Europy Środkowej”, t. XV, 1979, p. 193–209.

<sup>7</sup> *Polskie Dokumenty Dyplomatyczne. 1938*, ed. par Marek Kornat, Varsovie 2007, p. 645.

confiance envers l’alliance polono-roumaine en tant que telle. Il est dit à ce sujet que la Pologne, ne craignant pas pour l’instant la Russie, veut remplacer l’alliance avec la Roumanie par l’alliance avec la Hongrie. Ces sentiments peuvent avoir des effets très négatifs sur les relations de la Roumanie à l’égard des projets politiques plus vastes, lesquelles nous voudrions certainement proposer après le règlement des questions concernant les nouvelles frontières et le statut de la Tchécoslovaquie »<sup>8</sup>.

Contrairement aux intentions polonaises, la politique de la Roumanie s’est avérée d’être loin de la direction espérée par Varsovie. Au début de la conférence de Munich, sur l’ordre de Beck, l’ambassadeur polonais à Bucarest, Roger Raczynski, a fait la déclaration au ministre roumain des Affaires étrangères, Petrescu-Comnène, que la Pologne estime les changements territoriaux en Europe Centrale comme inévitables. Le diplomate polonais a souligné clairement que le gouvernement hongrois n’a pas encore précisé ses revendications territoriales envers la Tchécoslovaquie. Par conséquent, Raczynski a déclaré qu’il est nécessaire de garder un contact étroit entre la Pologne, la Hongrie et la Roumanie, et que le gouvernement polonais veut assurer la Roumanie – comme une alliée – qu’il n’entreprendra aucune négociation avec la Hongrie, qui nuiraient aux intérêts de la Roumanie. En réponse, l’ambassadeur de Pologne a entendu d’amères reproches de la part de Comnène. Il a accusé la Pologne de ne pas consulter ses actions internationales avec la Roumanie – et cela depuis la signature de la déclaration germano-polonaise de non-agression le 26 janvier 1934 à Berlin.

Le ministre roumain des Affaires étrangères a fait six reproches aux Polonais. Il a dit, entre autres que la diplomatie polonaise a lutté contre le prestige de la Société des Nations. Il a énuméré l’ultimatum polonais à la Lituanie en mars 1938 et l’attitude négative de la Pologne envers la Tchécoslovaquie comme des exemples de politiques opposées aux intérêts de la Roumanie. En réponse Raczynski a déclaré que: « Les Hongrois n’ont pas précisé leurs attentes envers la Pologne par rapport à l’évolution de la situation, et la Pologne souhaite rester en contact avec le gouvernement roumain. De toute façon, la Pologne ne mènerait pas des conversations avec la Hongrie, qui aborderaient indirectement les intérêts roumains »<sup>9</sup>.

Nicolae P. Comnène n’avait pas bonne réputation aux yeux des diplomates polonais. C’était « un épigone retardé de la politique de Titulescu » – écrivait Titus Komarnicki après sa lecture de ses mémoires: *Preludi del Grande Drama. (Ricordi e documenti di un diplomatico)*, publiés à Rome en 1947<sup>10</sup>. Pour Beck c’était « un parfait imbécile [qui] déversa sur moi un torrent de phrases absolument dépourvues de sens, auxquelles je ne compris rien »<sup>11</sup>.

---

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 669.

<sup>9</sup> Note de ce entretien: Hoover Institution (Palo Alto/California), Nicolae Petrescu-Comnène Papers, Box 4. [Voir l’annexe de notre texte].

<sup>10</sup> Compte-rendu d’un livre de Comnène par Komarnicki: „Sprawy Międzynarodowe. Kwartalnik” (Londres), no 2–3 (6–7), 1948, p. 89. Komarnicki était le délégué de la Pologne auprès de la Société des Nations à Genève dans les années trente et aussi l’envoyé auprès du gouvernement de la Confédération Helvétique.

<sup>11</sup> Joseph Beck, *Dernier rapport. Politique polonaise 1926–1939*, Neuchâtel 1951, p. 172–173.

Dans l'optique roumaine toutes les autres modifications territoriales en Europe Centrale menaçaient les fondements de l'existence de l'État roumain. Les Roumains avaient des reproches sérieux à l'égard des Polonais. Pour les Roumains la politique de Beck était un obstacle pour la pacification de l'Europe danubienne. Elle approfondissait la crise internationale en septembre 1938. Des recherches dans les collections de la Hoover Institution en Californie confirment notre conviction au sujet des profondes divergences politiques entre la Pologne et la Roumanie. L'influent à l'époque ministre de la Cour Royale à Bucarest, Ernest Urdăreanu, s'exprimait d'une manière très négative au sujet des plans de Beck, soumis à Carol II à Galați<sup>12</sup>.

Les hommes politiques roumains n'ont pas manqué d'esprit logique quand ils s'étaient opposés catégoriquement aux changements territoriaux en Europe, car ils y voyaient la menace de la destruction du système géopolitique créé après la Première Guerre mondiale. D'une autre part il est difficile de reprocher au ministre Beck le manque de réalisme quand il estimait que seulement un espace important des pays neutres liés entre eux et entre les deux puissances totalitaires pourrait donner à l'Europe des fondements nécessaires de l'autodétermination et de l'indépendance des nations. C'est ainsi qu'en mois d'octobre 1938 deux logiques de la pensée politique se sont opposées. L'effectivité d'une alliance nécessite toujours une approche semblable des deux côtés face aux problèmes principaux de la politique internationale.

## II.

L'action contre la Tchécoslovaquie était seulement un élément d'une conception plus vaste. La diplomatie polonaise souhaitait créer une « troisième Europe », un système géopolitique d'*Intermarium*. L'essence de cette conception était l'idée de mettre en proche collaboration la Pologne, la Hongrie et la Roumanie. Cela exigeait tout d'abord un accord roumano-hongrois. On peut ajouter que l'idée d'un tel rapprochement était présente dans la pensée politique polonaise depuis les années vingt<sup>13</sup>. Ces idées se concrétisèrent dans les années trente.

Dans le système de « Troisième Europe » il n'y avait pas de place pour la Tchécoslovaquie dans ses frontières mises en place par les traités de Versailles, St. Germain-en-Laye et Trianon. Cette idée a été précisée dans les années 1935–1937, mais les changements géopolitiques essentiels en Europe Centrale ont permis la réalisation de cette idée. Beck pensait que la Pologne pourra exploiter la crise de l'État Tchécoslovaque pour son compte et avant tout pour créer une frontière commune entre la Pologne et la Hongrie<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> Stanisław Żerko, *Stosunki polsko-niemieckie 1938–1939*, Poznań 1998, p. 104–108.

<sup>13</sup> Cette idée est apparue en Pologne avant le coup d'État en 1926. V. M. Kornat, *Memorandum programowe polskiego MSZ z 1925 r. (w związku z rokowaniami lokarneńskimi)*, „Zeszyty Historyczne” (Paris) 2009, no 168, p. 200–222.

<sup>14</sup> Pour les relations polono-hongroises nous avons dans l'historiographie polonaise l'étude de Maciej Koźmiński: *Polska i Węgry przed drugą wojną światową (październik 1938 – wrzesień 1939)*, Wrocław 1970.

Avant tout il faut dire, que Beck considérait la Hongrie comme un pays ami et orienté vers la collaboration étroite avec la Pologne. „Je ne lâcherai jamais mes amis” – dit-il à Pierre Laval le 23 mai 1935 r. à Genève<sup>15</sup>. Le 8 septembre 1938 un *gentlemen's agreement* entre les gouvernements polonais et hongrois était conclu « pour harmoniser leurs politiques dans l'affaire tchèque »<sup>16</sup>. Il est clair qu'il a sur-estimé la politique hongroise dans ses calculations. Pour la Hongrie la frontière commune avec la Pologne était désirable, mais sans la possibilité d'engagement contre l'Allemagne<sup>17</sup>. Il est indiscutable que le gouvernement à Berlin était contraire aux plans d'*Intermarium* selon les conceptions polonaises.

Tout comme pour la Pologne, pour la Roumanie la déstabilisation du système de Versailles était une menace sérieuse. Mais les deux États tiraient des conclusions différentes de cette nouvelle situation internationale. Le gouvernement roumain était favorable à garder l'intégrité de la Tchécoslovaquie rognée. Le ministre Beck voulait d'autres changements territoriaux profonds en Europe Centrale. Il a estimé la disparition éventuelle de la Tchécoslovaquie de la carte d'Europe comme souhaitée. Selon lui cela devrait faciliter la création du bloc de la « Troisième Europe » ou l'*Intermarium* dont le socle serait l'alliance entre la Pologne, la Roumanie et la Hongrie. Cela nécessitait bien évidemment un *rapprochement* entre la Roumanie et la Hongrie.

Le ministre Beck était persuadé qu'un rapprochement polono-hongrois et la mise en place de la frontière commune entre les deux États pourra être conciliée avec l'alliance polono-roumaine qu'il ne voulait pas rompre ni affaiblir. Cette conviction était malheureusement fautive. Beck n'était pas suffisamment conscient de l'antagonisme hongro-roumain qu'il était absolument impossible d'éliminer.

L'octobre 1938 a marqué l'une des initiatives les plus importantes de la diplomatie polonaise. Dans ses instructions données le 18 octobre 1938 aux ambassades de Pologne, Beck a écrit: «L'intérêt que nous avons porté à la question de la Tchécoslovaquie avait deux aspects: 1. Nos revendications directes, que nous avons satisfaites en prenant sur nous les risques d'un conflit armé; 2. Notre influence, pour l'établissement de la carte future du sud des Carpates où nous possédons des intérêts vitaux, mais où nous ne pouvons pas nous engager, aussi totalement que dans la question précédente, *sauf imprévu* c'est-à-dire sauf si des événements surprenant tout le monde, ou des complications de guerre inopinées, au sud de la Pologne, limitaient, par la nature des choses, notre action sur le cours des événements dans ce domaine. *Nos buts*: 1. une frontière commune avec la Hongrie et, précisément, dans la région de la Russie subcarpatique, car nous estimons raisonnable

---

<sup>15</sup> Polish Institute and Sikorski Museum (Londres), Papiers d'Ambassade de Pologne à Londres, A.12.49/5.

<sup>16</sup> Comte Jean Szembek, *Journal 1933–1939*, ed. L. Noël, Paris 1952, p. 332. Note de Szembek datée 8 septembre 1938.

<sup>17</sup> „Für Ungarn spielte das Problem einer gemeinsamen Grenze mit Polen eine geringere Rolle als für seinen polnischen Partner (...)” – a observé l'historien polonais Marian Wojciechowski, *Die polnisch-deutschen Beziehungen 1933–1938*, Leiden 1971, p. 524.

et possible, pour la Hongrie, d'occuper ce territoire, ce qui diminuerait le danger de la formation d'un noyau où pourraient naître de nouvelles complications et de nouveaux troubles politiques à proximité de notre frontière; 2. Il nous serait très utile d'élargir notre frontière avec la Roumanie, surtout par l'exploitation de la ligne de chemin de fer Stanislawow-Marmarosch-Sziget (par Körosmezö); 3. Il serait tout indiqué, en raison des événements, d'amener une détente sérieuse entre la Roumanie et la Hongrie, ce qui stabiliserait la situation au sud de la Pologne. Il s'agit d'orienter les revendications hongroises en accord avec les principes sus-mentionnés, c'est-à-dire en vue d'une Russie subcarpatique<sup>18</sup>, tout en leur conseillant la plus grande modération à l'égard de la Slovaquie. Nous devons nous assurer la collaboration de la Roumanie dont nous sommes actuellement le seul partenaire actif, de telle sorte que celle-ci ne s'oppose point aux revendications de la Hongrie et qu'elle cherche à obtenir la pointe orientale de la Russie subcarpatique, avec la ligne de chemin de fer mentionnée plus haut, – tout cela dans le cadre d'une détente générale avec la Hongrie. Il nous faut agir, en faveur de nos conceptions, auprès des puissances qui s'occupent activement de cette question, c'est-à-dire auprès de l'Italie et de l'Allemagne, tout en gardant des rapports corrects avec Londres et Paris. *Tactique*. – Mon contact personnel avec le roi Carol a pour but: 1. D'exploiter, en vue d'un rapprochement avec elle, l'isolement actuel de la Roumanie, résultant de la politique déraisonnable de son gouvernement; 2. de préparer la Roumanie à la réalisation de nos objectifs essentiels, liés à la décomposition de la Tchécoslovaquie. Départ de Lubienski pour Budapest, afin qu'il influence le gouvernement et les milieux politiques hongrois pour qu'ils coordonnent leur tactique avec la nôtre; cependant, tout en montrant aux Hongrois la nécessité pour eux d'insister, nous ne pouvons pas les engager, en raison de leur situation actuelle, à entreprendre une action armée, car cela comporterait implicitement, pour nous, un devoir moral de leur apporter une collaboration militaire. (...) Pression diplomatique conforme à la ligne de notre politique»<sup>19</sup>.

Le 19 octobre 1938, c'est-à-dire, tout de suite après la conférence de Munich, le ministre Beck a rendu la visite en Roumanie et a rencontré à Galați le roi Carol II et le ministre des affaires étrangères Nicolae Petrescu Comnène. Il leur a présenté le postulat d'acceptation de leur part de l'annexion de l'Ukraine Subcarpatique par la Hongrie. Les projets de cet homme politique ont été catégoriquement rejetés<sup>20</sup>. Dans l'instruction pour les missions diplomatiques polonaises le ministre Beck a

<sup>18</sup> Il doit être: Ruthénie subcarpatique.

<sup>19</sup> Comte Szembek, *Journal*, p. 357–358. Note: „Conférence chez Beck”, le 18 octobre 1938.

<sup>20</sup> *Polskie Dokumenty Dyplomatyczne. 1938*, p. 709–711. Voir aussi M. Kornat, *Polityka zagraniczna Polski 1938–1939. Cztery decyzje Józefa Becka*, Gdańsk 2012, p. 124–127. Le premier a touché ce problème dans l'historiographie polonaise Henryk Batowski. Son étude est très critique à l'égard de la diplomatie de Beck: *Le voyage de Joseph Beck en Roumanie en octobre 1938*, „Annuaire polonais des Affaires internationales” (Varsovie), vol. V, 1964–1965, p. 59–60. Version polonaise: *Rumuńska podróż Becka w październiku 1938 roku*, [dans:] idem, *Z polityki międzynarodowej XX wieku. Wybór studiów z lat 1930–1975*, Cracovie 1979, p. 211–227. Pour ce problème voir aussi les mémoires de l'envoyé polonais à Prague Kazimierz Papée, *List do ambasadora Petrescu-Comnène na temat okresu monachijskiego*, „Sprawy Międzynarodowe” (Londres), no 2–3, 1948, p. 57–60.

écrit qu'il vise « à utiliser la situation d'isolation de Roumanie, laquelle a été créée par la politique imprudente du gouvernement de la Roumanie – dans le but de l'approcher à la Pologne » et « préparer la Roumanie à la réalisation de nos principaux objectifs par rapport à la décomposition de la Tchécoslovaquie »<sup>21</sup>.

Lors de l'entrevue de Beck avec Carol II à Galați le 19 octobre en présence du ministre Comnène, Beck disait, que « l'Europe Centrale a besoin d'une telle régulation des ses problèmes, au moins pour la durée d'une génération, pour éviter la création d'une solution éphémère. Les Hongrois pourraient avec des revendications raisonnables et l'incorporation de la Ruthénie sous une forme ou une autre, collaborer utilement avec les pays voisins, avec la Roumanie également, tout en devenant dans cette partie de l'Europe un acteur de stabilisation. Le ministre ne peut cacher que l'idée d'une frontière polono-hongroise commune est très populaire en Pologne. Nous n'appelons personne à la guerre, mais notre volonté est d'établir des relations stables dans la région »<sup>22</sup>.

L'action polonaise pour établir une frontière polono-hongroise commune au détriment de la Tchécoslovaquie – alliée de la Roumanie au sein de la Petite Entente – a rencontré une sévère opposition du gouvernement roumain. On sait que la Pologne consacrait la Tchécoslovaquie. Mais le point de vue du gouvernement roumain était totalement opposé. Arrivant à Galați il ne savait pas que le 6 octobre 1938 – Comnène écrivait dans l'instruction destinée à l'envoyé à Berlin Djuvara que « la création d'une Hongrie d'une population de 14 millions n'est pas dans notre intérêt » alors que l'existence de la Tchécoslovaquie était nécessaire du point de vue du Bucarest<sup>23</sup>.

Le 20 octobre 1938 dans l'instruction pour l'ambassadeur polonais Józef Lipski en Allemagne, avant son entretien avec le maréchal Hermann Göring, Beck évoquait ses impressions après la conversation avec Carol II. « J'ai eu la nette impression – écrit-il – que le roi aurait aimé profiter de la situation actuelle pour atteindre à terme un apaisement des relations avec la Hongrie. Il rencontre des difficultés de la part de l'ambiance des nombreux milieux politiques en Roumanie, et tout particulièrement la subjectivité dans les rapports tendentieux de Comnène, qui continue de rêver de la Tchécoslovaquie comme de corridor politique entre la Roumanie et l'Ouest. (...) Le roi entendait mes arguments contre les conceptions de Comnène avec un réel plaisir. La possibilité des nos « *bons offices* » entre la Roumanie et la Hongrie l'intéresse, par contre il restait très réservé quand au sujet de correction de frontière roumano-tchécoslovaque à la Ruthénie Subcarpatique au profit de la Roumanie, par respect de son allié tchèque. Il a été très touché, tout comme Comnène, par la remarque qu'il serait difficile de s'imaginer que dans l'avenir les Tchèques auraient assuré le contrôle de la Ruthénie Subcarpatique et,

<sup>21</sup> *Polskie Dokumenty Dyplomatyczne. 1938*, p. 700.

<sup>22</sup> *Polskie Dokumenty Dyplomatyczne. 1938*, p. 710–711.

<sup>23</sup> Antoni Zieliński, *Rumuńskie materiały do dziejów stosunków polsko-rumuńskich w latach trzydziestych XX w.*, „Studia z Dziejów ZSRR i Europy Środkowej” (Varsovie), t. 20, p. 1984, p. 220–221.

par la même, la garantie qu'elle ne sera pas le nid de l'immigration des agitateurs destructeurs de toute catégorie»<sup>24</sup>. On peut déduire de ces paroles que Beck expliquait la position réservée de Carol II face à ses plans de « reconstruction territoriale » au Sud-Est de l'Europe par l'influence négative du ministre Comnène. Cette appréciation n'était pas juste.

Il ne faut pas oublier que la diplomatie allemande était bien informée de l'action polonaise envers la Roumanie. L'ambassadeur allemand à Varsovie Hans-Adolf von Moltke a observé que la frontière commune avec la Hongrie constitue une des « questions vitales de la politique étrangère » (*Lebensfragen der Aussenpolitik*) de la Pologne. Selon les Allemands l'établissement éventuel d'un système d'*Intermarium* pourrait permettre à la Pologne de « renforcer de sa position comme grande puissance » (*Starkung der Großmachtstellung*)<sup>25</sup>. Cette possibilité était absolument contradictoire avec les plans hitlériens de l'hégémonie allemande en Europe Centrale et Orientale. L'action de Berlin contre la conception de Beck était un élément additionnel qui a pesé gravement sur les chances de sa réalisation<sup>26</sup>.

Dans l'instruction récemment publiée et très significative du 29 novembre 1938 pour l'ambassadeur à Londres, Edward Raczyński, le ministre des Affaires étrangères déclarait « qu'il était dans les intentions du gouvernement polonais de contribuer à un arrangement réussi des relations roumano-hongroises. Nous étions prêts pour une médiation et à se porter garant de l'accord atteint. Cette disposition dépassait les engagements résultants de l'alliance avec la Roumanie. Il appartenait à la Roumanie de profiter de notre bonne volonté, mais cela n'a pas eu lieu »<sup>27</sup>.

Les observations de Beck sur la politique européenne, exprimées le 4 novembre 1938, sont très intéressantes: « L'arbitrage de Vienne a révélé le manque d'énergie des deux partenaires (les Tchèques et les Hongrois) pour rendre possible n'importe quel règlement de la question. C'est le symptôme de l'effritement des gabarits politiques suivant lesquels opère tout journaliste moyen. Nous l'avons échappé belle; nous n'avons pas agi d'une façon trop arbitraire; nous ne sommes pas intervenus. D'autre part, il a été prouvé que nous ne saurions pas rester indifférents aux questions qui nous touchent de près. A cet égard, notre position n'est pas des plus mauvaises. Notre situation politique est bonne. L'effondrement des espérances des divers États voisins de la Pologne suscitera probablement dans les esprits un pessimisme illimité duquel il faudra tirer des conclusions; il peut en résulter que certains pays, tout en faisant preuve de faiblesse dans une direction, montrent de la force dans une autre. C'est ce qui se produit. La question tchèque une fois réglée,

---

<sup>24</sup> *Polskie Dokumenty Dyplomatyczne. 1938*, p. 715–716. Voir aussi la version anglaise: *Diplomat in Berlin 1933–1939. Papers and Memoirs of Józef Lipski, Ambassador of Poland*, ed. par Waclaw Jędrzejewicz, New York – London 1968, p. 446.

<sup>25</sup> Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes (Berlin), Botschaft Warschau, Carton 50. Le rapport politique de l'ambassadeur von Moltke pour von Ribbentrop de 19 octobre 1938.

<sup>26</sup> Voir l'interprétation de M. Wojciechowski, *Die polnisch-deutschen Beziehungen 1933–1938*, p. 522–539.

<sup>27</sup> *Polskie Dokumenty Dyplomatyczne. 1938*, p. 799.

on pourra apprécier si la <saison> européenne de cette année se trouve close. C'est alors seulement qu'on pourra revenir à l'analyse et se tourner vers les éléments de la vie internationale qui viennent de se manifester. Néanmoins, nous savons aujourd'hui que, si un État figure sur la carte, quand bien même il ne serait qu'une création très bizarre, son démembrement entraîne beaucoup de difficultés, aussi bien d'ordre politique que d'ordre psychologique. Il est excessivement rare, dans l'histoire, que quelqu'un ait disposé du territoire d'un autre pays sans avoir tiré un seul coup de fusil. Pour employer une comparaison tirée de la technique, la force motrice de ce pays était plus puissante qu'elle ne semblait l'être, toutefois, le résultat a été le même. Dans la désagrégation de l'État tchécoslovaque, il y a lieu de noter: 1. Il a fallu effectuer une pression politique très grande; 2. La résistance militaire a été faible »<sup>28</sup>.

En 1940 Beck consacra à sa mission en Roumanie d'octobre 1938 quelque pages dans ses mémoires politiques *Dernier rapport*. « Au milieu de ce chaos, obligé d'engager la politique polonaise dans une région où, jusqu'alors, nous avons été très prudents, je jugeai qu'il était de mon devoir d'élucider la question avec notre allié roumain, qui, après tout, appartenait à cette région danubienne. Après plusieurs entretiens avec l'ambassadeur de Roumanie à Varsovie, M. Franassovici, qui avait été longtemps membre du cabinet roumain, et sur l'initiative de ce diplomate, on s'arrêta à l'idée d'une entrevue personnelle entre le roi Carol II et moi-même. Cette entrevue fut fixée au 19 octobre, à bord du yacht royal, dans le port de Galati. Je m'y rendis accompagné de notre ambassadeur, M. R. Raczyński, et j'y trouvai également le ministre des Affaires étrangères de Roumanie M. Petrescu-Comnène. Il y eut, en fait, deux entretiens: l'un entre le roi, le ministre et moi; l'autre, une brève conversation avec le roi seul. Je présentai la question sans ambages: qu'on le voulût ou non, le fait demeurait que la Tchécoslovaquie était en voie de dissolution définitive. L'alliance polono-roumaine, il est vrai, ne prévoyait de défense commune que dans le cas d'une agression russe et ne nous obligeait en aucune façon sous le rapport de la Hongrie; il me semblait cependant souhaitable de nous entendre sur la politique à suivre face aux nouveaux problèmes. Je soulignai que je n'oubliais pas les liens anciens de la Petite Entente et que je ne voulais donc envisager que le cas où l'État tchécoslovaque, dans l'ancien sens de ce mot, viendrait à se désintégrer complètement. Je ne cachai pas que la province orientale de cet État, la Ruthénie subcarpatique, dont nous avons toujours considéré l'union avec Prague comme artificielle, était l'objet de mes soucis. A notre avis, la logique voulait que le sort de cette province fût réglé par un accord commun entre la Roumanie, la Pologne et la Hongrie. Le gouvernement hongrois s'était adressé à moi, me suggérant de prendre l'initiative d'un tel accord. Le retour de cette province à la Hongrie était de nature à donner satisfaction aux revendications de la nation hongroise dans une mesure considérable et, par suite, à provoquer fort à propos une détente radicale dans les relations entre la Hongrie et la Roumanie. J'avais toutes les raisons de croire que

<sup>28</sup> Comte Szembek, *Journal*, p. 368–369. Note: „Conférence chez Beck”, le 4 novembre 1938.

Varsovie était en mesure de jouer avec succès le rôle de médiateur. D'autre part, tenant compte du petit nombre de voies de communication qui reliaient la Pologne et la Roumanie, j'avançai qu'il serait possible et opportun d'offrir à la Roumanie, en guise de récompense pour la bienveillance dont elle aurait fait preuve à l'égard des aspirations de la Hongrie, la partie orientale de la Ruthénie subcarpatique jusqu'à la ligne de chemin de fer Jabłonica-(Köresmesó)-Marmaros Sziget. Ainsi une seconde ligne de chemin de fer viendrait s'ajouter à celle, unique, qui unissait alors la Pologne et la Roumanie par Koloméa-Cernauti »<sup>29</sup>.

Le dialogue entre les deux ministres des affaires étrangères n'était pas constructif. « Il se livra à des radotages sur les devoirs sacrés de la Petite Entente (que, pour sa part, il n'avait jamais remplis) et sur ce que la France n'admettrait jamais que l'Allemagne s'étendît encore aux dépens de la Tchécoslovaquie, pays qui devait, sous peu, être restauré dans tout son éclat. Je compris que j'avais à faire à un faible d'esprit et coupai court à l'entretien, espérant que je réussirais à m'entendre avec le roi au cours de la conversation entre quatre yeux annoncée pour l'après-midi. Le roi, sur un ton plutôt larmoyant, admit que j'avais sans doute raison, mais il ajouta aussitôt que s'il s'engageait dans cette opération, cela ferait un tel tapage qu'il serait dans l'incapacité de la mener à bien étant donné surtout l'attitude prise par son gouvernement. Je lui répondis que je considérais avoir loyalement rempli mon devoir d'allié, au sens le plus complet de ce mot, et que si Sa Majesté jugeait impossible de prendre en commun des décisions essentielles, il ne resterait plus à la Pologne qu'à régler elle-même ses affaires, sous la seule réserve, bien entendu, de ne rien faire qui pût être contraire aux intérêts territoriaux ou autres de la Roumanie »<sup>30</sup>.

Dans un résumé de ce voyage, Beck formulait ses prétentions avant tout envers le ministre des affaires étrangères de la Roumanie. « Le ministre Comnène me présenta en outre une théorie ridicule: à son avis, quelles que fussent les pertes territoriales nouvelles de la Tchécoslovaquie sur l'une ou l'autre de ses frontières, la ligne de chemin de fer Marmaros Sziget-Huszt-Koshice-Bohumin devait rester entre les mains des Tchèques, ce qui était de première importance pour la Roumanie, cette ligne servant au transport de l'équipement militaire fabriqué par la Tchécoslovaquie pour la Roumanie » – écrivait Beck dans son *Dernier rapport*. « Finalement – il ajoutait – mon désir sincère de m'entendre franchement et honnêtement avec un allié dans des circonstances aussi difficiles fut exploitée contre la Pologne par M. Comnène qui, dans les vingt-quatre heures, fit tapage dans toute l'Europe en affirmant que j'avais essayé d'entraîner la Roumanie dans une agression contre la Tchécoslovaquie, ce qui était certainement tout à fait faux, puisque'il était bien entendu, lors de notre conversation, que je ne proposais une action concertée que pour le cas où la désintégration de la Tchécoslovaquie se poursuivrait sans qu'il y ait de notre faute. Une chose peut-être, la crainte de voir créer un centre d'activité subversive ukrainienne en Ruthénie subcarpatique, alarmait,

<sup>29</sup> J. Beck, *Dernier rapport*, p. 172–173.

<sup>30</sup> *Ibidem*.

semblait-il, considérablement la Roumanie, bien qu'elle crût dissimuler cette appréhension »<sup>31</sup>.

Réflexions de Beck *ex post* sont très pessimistes et dignes d'attention: „Au total, je dus constater que ma mission [en Roumanie] se terminait par un double échec, en Roumanie comme en Hongrie, où, pour la première fois, se manifestait le désir réel d'une amélioration durable des relations avec la Roumanie. Ainsi, l'année 1938 se terminait dans une atmosphère de chaos complet au sud de nos frontières et par l'effondrement du prestige des puissances occidentales en raison de la capitulation de Munich, d'où résultait aussi une série de succès trop faciles de l'Allemagne, qui inspiraient les plus vives inquiétudes”<sup>32</sup>.

En somme, le voyage de Beck en Roumanie en octobre 1938 et ses entretiens avec Carol II et le ministre Comnène à Galați n'ont donnée aucun résultat. Les dirigeants roumains ont rejeté l'idée d'une « Troisième Europe ». Ils redoutaient de nouveaux changements territoriaux en Europe Centrale.

### III.

Les jugements de l'historiographie polonaise du projet de la « Troisième Europe » sont généralement critiques. Il nous semble utile d'évoquer l'opinion de Anna Maria Cienciala, qui est bien équilibré: « *Yet the Third Europe concept could have some interesting results if it had been given some effective support from the outside*”. (...) *Neither Chamberlain nor Bonnet, despite all their desire of detaching Mussolini from Hitler, ever seriously considered the possibility of such a policy. Such a course of action was excluded by the assumption which then lay at the base of French and British policy, the desire to reach an agreement with Hitler even at the cost of further German aggrandizement in the East*”<sup>33</sup>.

Dans la réalité des années trente il était théoretiquement possible d'imaginer une autre politique polonaise – pro-tchécoslovaque et *ipso facto* anti-allemande. Mais aucune politique polonaise ne pouvait changer les principes de la politique franco-britannique de *l'appaesament* et renverser le cours des événements. Aucune action polonaise ne pouvait aussi provoquer la décision du Président Benès de refus des décisions munichoises et de combat militaire pour l'intégrité de l'État. Après les décisions de la Conférence de Munich, la Tchécoslovaquie a cessé d'exister comme un pays indépendant. C'était un fait de grande importance. Le nouvel système géopolitique, imposé par les quatre puissances – le «système munichois» a été créé. Les témoignages et les impressions des observateurs de la politique internationale de la fin de 1938 sont très suggestives. Pour un diplomate britannique

---

<sup>31</sup> J. Beck, *op. cit.*, p. 174.

<sup>32</sup> J. Beck, *Dernier rapport*, p. 175.

<sup>33</sup> Anna Maria Cienciala, *Poland and the Western Powers 1938–1939. A Study in the Interdependence of Eastern and Western Europe*, London – Toronto 1968, p. 176.

c'était une « revisited Europe »<sup>34</sup>. Pour l'écrivain polonais Jerzy Stempowski c'était un moment de « l'liquidation de l'Europe de Versailles »<sup>35</sup>. *Summa summarum*, la vision de la « Troisième Europe » de Beck fut remplacée par le « système munichois ». L'alliance polono-roumaine juridiquement restait en vigueur, mais il n'a joué un rôle réel au cours des événements entre septembre et novembre 1938, similairement que le système des obligations de la Petite Entente<sup>36</sup>.

L'échec total de l'action polonaise en faveur de la « Troisième Europe » avait pour effet la crise des rapports polono-roumains avant les événements de l'année 1939. Après les pourparlers polono-roumains d'octobre 1938 la Roumanie n'était pas mise au courant des nouvelles actions de la politique polonaise, ainsi l'ambassadeur roumain à Varsovie, Richard Fransovici évoquait un ressentiment du fait que le gouvernement roumain n'ait pas été informé assez tôt du contenu de la déclaration polono-soviétique du 26 novembre 1938<sup>37</sup>. Le rapprochement polono-soviétique a consterné Berlin, Rome et Tokio<sup>38</sup>. L'ambassadeur italien à Moscou, Augusto Rosso écrivait à Ciano que la Pologne et l'Union Soviétique marchent vers „*una vera propria intesa politica*”<sup>39</sup>.

Bien évidemment les événements de la crise internationale en printemps 1939 ont apporté de nouveaux problèmes entre eux et avant tout la proposition roumaine de transformer l'alliance avec la Pologne d'une alliance antisoviétique en une alliance généralement défensive. Comme on le sait, la Pologne a rejeté ce projet. Le gouvernement polonais était persuadé que la Roumanie ne serait pas en mesure de fournir à la Pologne de l'aide militaire réelle en cas d'agression de la part de l'Allemagne et de la guerre polono-allemande. Le ministre Beck ne voulait pas créer l'impression que la diplomatie polonaise construit une coalition anti-allemande. Cela donnerait à Hitler la possibilité de parler de la politique de « l'encerclement »

---

<sup>34</sup> R. H. Bruce Lockhart, *Guns or Butter. War, Countries and Peace. Countries of Europe Revisited*, London 1938. Le livre est paru en octobre 1938.

<sup>35</sup> J. Stempowski, *Europa w 1938–1939*, „Ateneum” (Varsovie), no 3, 1939, p. 381.

<sup>36</sup> K. Papée, *List do b. Min. N. P. Comnena*, „Sprawy Międzynarodowe. Kwartalnik” (Londres), no 2–3 (6–7), 1948, p. 59–60. Le lettre est consacrée aux explications des motifs de la politique polonaise en réponse à la lettre de Comnène de 1947.

<sup>37</sup> L'Ambassadeur de la Pologne à Moscou Wacław Grzybowski a joué le rôle d'initiateur et de négociateur du texte de cette déclaration. Voir: Marek Kornat, *Ambasador Wacław Grzybowski i jego misja w Związku Sowieckim w latach 1936–1939*, „Zeszyty Historyczne” (Paris), no. 142, 2002, p. 41. Le plus digne d'attention est l'entretien du vice ministre Szembek avec l'ambassadeur Richard Fransovici le 14 décembre 1938, *Diariusz i teki Jana Szembeka (1935–1945)*, t. 4 (1938–1939), ed. par Józef Zarański, Londyn 1972, t. 4, p. 388. Voir encore les remarques de Wojciech Materski (*Na widecie. II Rzeczpospolita wobec Sowietów 1918–1943*, Warszawa 2005, p. 511–513) et Roman Debicki (*Foreign Policy of Poland 1919–1939. From the Rebirth of the Polish Republic to World War II*, New York 1962, p. 122).

<sup>38</sup> Ambassadeur Tadeusz Romer (Tokio) à Beck, 10 décembre 1938, Archiwum Akt Nowych (Varsovie), Ambassade de Berlin, Vol. 738.

<sup>39</sup> Le rapport de l'ambassadeur italien à Moscou, Augusto Rosso, pour Galeazzo Ciano daté le 28 novembre 1938, Archivio Storico Diplomatico, Ministero degli Affari Esteri (Rome), seria: URSS, busta 30/6.

de l'Allemagne. Le ministre Beck voulait donc conserver l'aspect bilatéral de l'alliance polono-britannique, provisoirement proclamée le 6 avril 1939 et finalement signée le 25 août de cette année<sup>40</sup>.

L'idée de la Troisième Europe nous oblige à poser la question sur le caractère général de la politique étrangère polonaise à la fin des années trente. S'agirait-il d'une politique de défense du status quo territorial ou bien de la lutte pour changer ce territoire pour des profits illusoires? La Pologne était-elle un État révisionniste? La réponse de l'historien de la diplomatie polonaise ne peut laisser aucun doute sur le fait suivant. Ce n'était pas la Pologne qui était le facteur initiant les changements territoriaux en Europe. C'était le but de l'Allemagne de Hitler et de la Russie de Staline. L'idée de la révision des frontières était le but poursuivi par la Hongrie, mais en 1938 sa politique était passive en général. Les accusations faites à la Pologne d'avoir coopéré avec l'Allemagne dans les années 1934–1938 pour détruire l'ordre de Versailles ne répondent pas à la vérité. Dans les années 1934–1938 grâce à la conception de la politique de l'équilibre la Pologne remplissait le rôle stabilisateur dans les relations internationales et surtout en Europe Centrale et Orientale. Sa politique dite d'équilibre faisait impression d'être incompatible, incohérente et irréflechie à long terme. En réalité elle était soigneusement réfléchie, prudente et sans autre alternative stratégique, sauf si on comprend par ce terme la conception de dégradation et d'assujettissement dans les relations internationales.

L'offensive diplomatique de la Pologne en 1938 a eu pour fondement la conviction que la Pologne ne devait pas attendre passivement le danger qui approchait. « La sécurité collective » pour toute l'Europe n'était pas possible et la conception du Pacte Oriental conduisait à la domination de l'URSS en Europe Centrale et Orientale, et était impossible sans l'accord polonais de traverser le territoire de la Pologne pour que la Russie Soviétique puisse remplir ses engagements envers la France. L'idée de rapprochement des nations de *Intermarium* était sans aucun doute juste, mais trop des conflits territoriaux opposaient ces nations pour qu'elle puisse se réaliser. Le révisionnisme territorial est devenu « l'ennemi numéro 1 de la paix »<sup>41</sup>. La conception polonaise de la « Troisième Europe » n'était pas l'option proallemande, mais était tournée contre l'expansion de l'Allemagne en essayant de construire un barrage des pays neutres entre le III<sup>e</sup> Reich et la Russie bolchévique<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup> Voir A. M. Cienciala, *Poland and the Western Powers 1938–1939*, p. 207–237. Cf. aussi Marek Kornat, *Polen zwischen Hitler und Stalin*, p. 212–224; idem, *Polityka zagraniczna Polski 1938–1939*, p. 304–389.

<sup>41</sup> C'est une formule utile de Henryk Batowski, *Lessons from History: territorial revisionism in Europe in interwar period – peace enemy no 1*, „Polish Peace Research Studies” (Łódź), vol. 1, no 1, 1988, p. 61–72.

<sup>42</sup> Les puissances occidentales (France et Angleterre) étaient loin d'idée de l'intervention militaire en Europe Centrale et Orientale. Cnf. memorandum de Lord Halifax daté 19 mars 1938: *Possible Measures to Avert German Action in Czechoslovakia*. The National Archives (Londres), Foreign Office, 371, 21674, C. 1865/132/18.

Il est vrai que la chute de la Tchécoslovaquie a apporté à la Pologne la détérioration de la situation internationale. Mais le sort de la Tchécoslovaquie était perdu d'avance. Avant la conférence de Munich il régnait à Londres la conviction que la Grande Bretagne ne pourra rien faire pour sauver la Tchécoslovaquie. La France, sans aide de la Grande Bretagne n'était pas en mesure d'entreprendre des actions réelles. Dans cette situation, même si la politique de la Pologne était différente lors de la crise de 1938 elle ne pourrait rien y changer. Les décisions prises lors de la conférence de Munich ont mis fin à l'ordre de Versailles. Un nouveau système international – celui d'un diktat instauré de manière arbitrale par les quatre grandes puissances – fut mis en place. Le système de Versailles, dont les fondements ont été ébranlés par la conférence de Munich, a été détruit non pas à cause des antagonismes nationaux en Europe Centrale et Orientale – comme le pensent les historiens occidentaux<sup>43</sup>. C'était le résultat de la politique d'apaisement et des accords entre les deux puissances totalitaires du 23 août 1939 qui avaient pour but l'hégémonie continentale et mondiale. En somme en Europe marquée par l'offensive des régimes totalitaires et de la décomposition du système de Versailles aucune stabilisation de paix n'était possible, indépendamment de telle ou autre politique de l'État polonais, qui était un pays de périphérie et de moyenne taille. Ni "permanent diminution of German power" ni "permanent containment of Russian power" n'étaient possibles, comme l'a écrit l'historien américain Joseph Rothschild<sup>44</sup>.

L'année 1939 a commencé par un nouvel accent politique dans les relations polono-roumaines – la visite du ministre Grigore Gafencu à Varsovie. La visite en Pologne au début de mars 1939 du nouveau ministre roumain des affaires étrangères était interprétée par Beck comme la prémisse « vers une normalisation des relations entre Varsovie et Bucarest, affaiblies par la politique de Comnène »<sup>45</sup>. Selon l'historiographie polonaise c'était le début du rapprochement dans les relations entre les deux pays<sup>46</sup>. D'après le *Journal* de Szembek, Gafencu « s'exprimait d'une manière très négative à propos des erreurs de Comnène, lequel a anéanti tout à Galați. En plus, il diffusait inutilement des informations sur l'échec total des négociations du ministre Beck à Galați »<sup>47</sup>. « Les pourparlers avec le ministre Gafencu – disait Beck à son adjoint – ont laissé l'impression que depuis le départ de Comnène il s'est fait une réorientation importante de la politique de la Roumanie face au problème de l'Ukraine Subcarpatique et des relations hongro-roumaines.

<sup>43</sup> Voir pour exemple: Paul Schroeder, *Munich and the British Tradition*, "Historical Journal", no 1, 1976, p. 239. Cnf. aussi David A. Mandelman, *Shattered Peace. Versailles 1919 and the Price We Pay Today*, New Jersey 2008.

<sup>44</sup> J. Rothschild, *Return to Diversity. A Political History of the East Central Europe since World War II*, New York – Oxford 1989, p. 3.

<sup>45</sup> Józef Piłsudski Institute in America (New York), Michał Sokolnicki Papers, vol. 91/13.

<sup>46</sup> Voir pour exemple: Henryk Bulhak, *W cieniu słabnącego Paryża. Zarys historii sojuszu Polski z Rumunią w latach 1921–1939*, [dans:] *Współcześni historycy polscy o Rumunii*, sous direction de Tadeusz Dubicki, Toruń 2009, p. 169.

<sup>47</sup> *Diariusz i teki Jana Szembeka*, t. 4, p. 513. Conversation avec le ministre Gafencu le 5 mars 1939.

Gafencu a adopté notre conception de la dissolution du problème de l'Ukraine et il a dit qu'il préfère y voir les Hongrois que quelqu'un d'autre »<sup>48</sup>.

La «politique d'équilibre» de la Pologne contribuait réellement à la stabilité de l'Europe Centrale et Orientale jusqu'à la fin de 1938<sup>49</sup>. A début de 1939 Beck croyait continuellement que la Pologne pourrait prolonger sa politique d'équilibre entre l'Allemagne de Hitler et la Russie de Staline. Dans l'interview pour les journaux américain: “North American New Paper Alliance” et “Daily Telegraph” de 24 janvier 1939, il a reconnu, qu'il n'était pas pessimiste »<sup>50</sup>. Contrairement à ces espoirs en mars 1939, le conflit germano-polonais est entré dans une phase décisive. Le 31 mars 1939 le gouvernement polonais a catégoriquement rejeté les demandes d'Hitler de l'intégration dans le Reich de la Ville Libre de Dantzig (Gdańsk) et de l'autoroute extraterritoriale qui traversait la Poméranie polonaise vers la Prusse Orientale. La Pologne a reçu des garanties britanniques en cas de guerre avec l'Allemagne. Des garanties analogues ont été refusées par la Roumanie en avril de la même année, toutefois sans aucune consultation avec le gouvernement polonais.

Au printemps de l'année 1939, quand face au conflit avec l'Allemagne la Pologne puis la Roumanie ont obtenues les garanties anglaises, s'est posé le problème de la modification de l'alliance polono-roumaine. Les dirigeants de la politique polonaise étaient absolument opposés à cette idée. Beck a confirmé très clairement son attitude négative à cette idée pendant les négociations à Londres avec les hommes politiques britanniques (Chamberlain et Halifax) entre le 4 et 6 avril. « Le Ministre ne voit aucune *opportunité* à étendre actuellement cette alliance à l'hypothèse d'une agression sur une autre frontière » – a noté Szembek dans son *Journal* le 13 avril 1939<sup>51</sup>.

Comme les historiens savent bien, au lieu d'une alliance de défense anti-soviétique, un nouvel accord défensif serait mis en place, dirigé contre tous les États menaçant les deux parties (*erga omnes*). La Roumanie proposait d'élargir les obligations réciproques, ce qui signifierait que la Roumanie serait obligée d'apporter de l'aide à la Pologne si celle-ci était attaquée par l'Allemagne et la Pologne devrait aider la Roumanie en cas d'agression de la part de la Hongrie. Beck s'est opposé à ce projet. Il pensait que la Pologne ne devrait pas s'opposer à la Hongrie. Les divergences dans les relations de deux alliés se sont ainsi manifestées encore une fois. « Conformément à un accord technique spécial, notre alliance avec la Roumanie ne s'applique qu'au cas d'une agression russe. Le traité d'alliance stipule, il est vrai, une garantie mutuelle des territoires des deux États, mais cet engagement est fondé sur les dispositions du Pacte de la SDN » – écrivit Szembek

<sup>48</sup> *Ibidem*, t. 4, p. 515. Conversation avec le ministre Beck, le 8 mars 1939.

<sup>49</sup> Voir mes réflexions: *Polska „polityka równowagi” (1934–1939) jako próba stabilizacji Europy Środkowo-Wschodniej*, [dans:] *Ład wersalsko-ryski w Europie Środkowo-Wschodniej (1921–1939)*. *Studia z polityki międzynarodowej pod redakcją Marka Kornata i Magdaleny Satory*, Kraków 2013, p. 167–192.

<sup>50</sup> J. Beck, *Przemówienia, deklaracje, wywiady, 1931–1939*, Warszawa 1939, p. 401.

<sup>51</sup> Comte Szembek, *Journal 1932–1939*, p. 445.

le 13 avril 1939. « Le ministre ne voit aucune opportunité à étendre actuellement cette alliance à l'hypothèse d'une agression sur une autre frontière. Il estime qu'il est difficile que nous nous battions contre la Hongrie, alors que, à tout moment, le problème dantzicois peut se poser dans toute son ampleur »<sup>52</sup>. Finalement l'alliance polono-roumaine n'a pas été renouvelée avant la guerre de 1939.

En cas de conflit avec l'Allemagne, la Roumanie paraissait au ministre polonais des affaires étrangères comme une *quantité négligeable*<sup>53</sup>. Les reproches des dirigeants roumains envers Beck – l'architecte de la politique étrangère polonaise, trouvèrent de nouveaux fondements. Beck était perçu à Bucarest plutôt comme une menace et non comme un ministre d'un État allié en qui on peut avoir confiance. On peut ajouter que la position du ministre polonais des Affaires étrangères était évaluée d'une manière très critique par la diplomatie britannique. « Peut-être que les Polonais veulent que la Roumanie (dépourvue de toute garantie) devienne la première victime de la guerre en Europe Centrale » – divaguait l'ancien ministre britannique des affaires étrangères Eden dans une lettre du 5 avril 1939 à Lord Halifax<sup>54</sup>. Le 13 avril les garanties unilatérales britanniques envers la Roumanie et la Grèce ont été proclamées sans mentionner l'URRS et sans avoir consulté la Pologne. Cette manœuvre de Neville Chamberlain suscita une impression très négative à Varsovie<sup>55</sup>.

Tous ces malentendus ainsi qu'une nouvelle crise de l'alliance polono-roumaine n'ont pas changé la conviction de la diplomatie polonaise, qui était persuadée que le révisionnisme hongrois supporté par l'Allemagne et orienté vers le revendication de la Transylvanie ne mène qu'au partage de la Roumanie, et cette dernière ne pourrait pas non plus éviter les réclamations bulgares (au sujet de Dobroudja)<sup>56</sup>. Le 19 avril 1939 Beck n'a pas caché ce point de vue dans sa conversation avec le ministre Gafenco à Cracovie. Selon Szembek « Il s'est mis d'accord avec lui sur le fait que notre alliance ne comprend pas le secteur hongrois; par contre, elle constitue un cadre suffisant pour être élargie le cas échéant. Beck a convaincu Gafenco que, dans un conflit bilatéral avec la Hongrie, la Roumanie s'en tirerait toute seule. Si, par contre, l'Allemagne était entraînée dans ce conflit, tout le poids porterait sur nous »<sup>57</sup>.

<sup>52</sup> Comte Szembek, *Journal*, p. 444–445.

<sup>53</sup> Michał Lubiński (le chef du cabinet de Beck) à l'ambassadeur de la Pologne à Ankara, télégramme chiffré reçu le 17 août 1939, Józef Piłsudski Institute in America, Michał Sokolnicki Papers, vol. 91/13.

<sup>54</sup> The National Archives (Kew – London), Foreign Office, General Correspondence, 371/23016, C. 5029/54/18.

<sup>55</sup> Voir *Diariusz i teki Jana Szembeka*, t. 4, p. 558. Conversation de Szembek avec Lubiński de 14 avril 1939. Sur la politique britannique de façon plus générale: G. Wechner, *Großbritannien und Polen 1938–1939: Die britische Polenpolitik zwischen München und dem Ausbruch des Zweiten Weltkrieges*, Frankfurt/M. – Berlin 1983.

<sup>56</sup> Mémorandum de Mirosław Arciszewski (à cette époque l'adjoint du viceministre des affaires étrangères à Varsovie) daté du 28 juin 1939. Voir M. Kornat, *Polska 1939 roku wobec paktu Ribbentrop-Mołotow. Problem zbliżenia niemiecko-sowieckiego w polityce zagranicznej II Rzeczypospolitej*, Varsovie 2002, p. 601.

<sup>57</sup> Comte Szembek, *Journal 1932–1939*, p. 446.

La Pologne comme la Roumanie n'avait aucune possibilité d'éviter les conséquences d'un rapprochement germano-soviétique. Pour Beck une „collusion Russie-Allemagne” était „improbable”, comme il a constaté en juillet 1939<sup>58</sup>. Les dirigeants roumains excluaient aussi la possibilité d'action commune de Berlin et Moscou. Le Pacte conclu entre Hitler et Staline le 23 août 1939 a fait que la Pologne et la Roumanie sont devenues les victimes d'une alliance entre deux puissances totalitaires<sup>59</sup>. La Pologne fut partagée en septembre 1939, la Roumanie en août 1940. La seule différence fut celle que le partage de la Roumanie n'était pas complet, comme ce fut le cas de la Pologne.

Pour la Roumanie, le déclenchement de la guerre germano-polonaise le 1<sup>er</sup> septembre n'a pas été une surprise. Cependant, il apporta une grande préoccupation quant à la possibilité de garder la neutralité et l'intégrité territoriale du pays. Conformément à ces priorités politiques, le 6 septembre 1939 le Conseil Royal à Bucarest annonça la neutralité de la Roumanie dans la guerre germano-polonaise. Toutefois, les autorités roumaines ont entrepris des préparatifs pour accueillir les prisonniers de guerre et les réfugiés civils polonais. Le 17 septembre, le gouvernement polonais a été contraint de quitter le territoire envahi et de se réfugier en Roumanie<sup>60</sup>.

\*

Pour conclure, il faut dire que l'alliance polono-roumaine était le fruit de la situation géopolitique de l'Europe de l'entre les deux guerres (1918–1939). Dans un sens, cette alliance était irremplaçable pour les deux partenaires. La Pologne y voyait la seule garantie possible en cas d'une guerre défensive contre les Soviétiques. Le gouvernement roumain voyait cela de la même manière. Mais les possibilités offertes par cette alliance n'ont pas été entièrement utilisées. Les divergences dans la perception de grands problèmes des relations internationales des années trente ont créé une ambiance de manque de confiance et de déception.

---

<sup>58</sup> R. Dębicki, *Journal*, Józef Piłsudski Institute in America (New York), Papiers de Roman Dębicki, Carton 40/2, p. 189 (note de 12 juillet 1939).

<sup>59</sup> Voir Rolf Weber, *Die Entstehungsgeschichte des Hitler-Stalin Paktes 1939*, Frankfurt/M. 1980. Voir aussi les remarques de Henryk Batowski, *Układy niemiecko-radzieckie z 23 sierpnia 1939*, [dans:] *Niemcy w polityce międzynarodowej 1919–1939*, t. 4: *Na przełomie pokoju i wojny*, ed. sous direction de Stanisław Sierpowski, Poznań 1992, p. 297–306. Des informations complémentaires sur ce sujet, se trouvent dans une des mes monographies: *Polska 1939 roku wobec paktu Ribbentrop-Mołotow. Problem zbliżenia niemiecko-sowieckiego w polityce zagranicznej II Rzeczypospolitej*, Varsovie 2002, p. 351–441; idem, *Sehenden Auges. Polens Außenpolitik vor dem Hitler-Stalin Pakt*, „Osteuropa”/Berlin, 59. Jahrgang, 7–8, 2009, p. 47–74 et idem, *Choosing Not to Choose in 1939: Poland's Assessment of the Nazi-Soviet Pact*, “The International History Review” (Burnaby/British Columbia), Vol. XXXI, no 4, December 2009, p. 771–797.

<sup>60</sup> Pour la reconstruction de la genèse de l'agression soviétique voir les réflexions de Henryk Batowski, *17 September 1939. Before and After. The Road to War*, „East European Quarterly”, Vol. XXII. No 4, 1993, p. 522–534.

Dès la première moitié des années trente, des divergences importantes sont apparues dans l'orientation politique entre la Pologne et la Roumanie. Le gouvernement roumain évaluait négativement la politique étrangère polonaise, menée par Beck dans les années 1934–1939, et surtout les mesures entreprises en 1938 contre la Lithuanie et la Tchécoslovaquie. La vision polonaise était diamétralement différente, très critique face aux actions de la diplomatie roumaine.

Cependant l'alliance n'a pas été rompue. Elle n'a pas apporté à la Pologne d'aide réelle en 1939, car la Roumanie n'était pas en mesure de l'aider de manière active. Mais tout ce qui est survenu en 1939 était imprévisible auparavant. On ne peut donc formuler des reproches aux auteurs de la politique étrangère des deux pays de ne pas avoir prévu l'alliance des deux puissances totalitaires. En 1939 tous les espoirs des dirigeants polonais reposaient sur la conviction que les armées française et britannique aideront la Pologne par l'offensive générale sur le front occidental. Mais les réalités des choses ne permettaient pas l'optimisme. Les préparations des alliés à la guerre n'étaient pas suffisantes. „(...) en septembre 1939, les Alliés franco-britanniques disposent d'un potentiel humain et économique illimité; leur maîtrise sur mer est sans conteste. Mais ils sont encore mal préparés à la guerre – l'Angleterre encore moins que la France” – écrit l'historien français Henri Michel<sup>61</sup>.

L'ancienne thèse polonaise selon laquelle la Pologne était une sorte de « clé » du système de Versailles, a été paradoxalement confirmée au moment de sa défaite. La chute de la Pologne a causé une vraie révolution géopolitique en Europe Centro-Orientale en 1939–1940. Deux pays alliés – Pologne et Roumanie – avaient perdu leurs positions en même temps quand système de Versailles a été détruit par l'action commune d'Allemagne de Hitler et l'Union soviétique de Staline. Peu après la disparition de l'État polonais de la carte de l'Europe, tout le système géopolitique d'*Intermarium* – composé des États nationaux indépendants – a cessé de fonctionner. À l'exception de la Finlande, qui a défendu *manu militari* son indépendance dans les années 1939/1940 – tous les nations de la région d'une manière ou d'une autre ont perdu leurs indépendance pour la longue durée.

---

<sup>61</sup> H. Michel, *La seconde guerre mondiale*, t. I: *Les succès de l'axe (Septembre 1939 – Janvier 1943)*, Paris 1968, p. 26.

\*

## ANNEXES

## I.

*Note de Nicolae Petrescu Comnène sur la conversation avec l'ambassadeur de la Pologne à Bucarest Roger Raczyński, 26 septembre 1938*

În conversația ce am avut-o eri 26 Septembrie cu Ambasadorul Poloniei i-am spus cele ce urmează:

1) Cât de bucuroși am fi de a vedea realizându-se o înțelegere între Cehoslovacia și Polonia, tensiunea ce există între ambele noastre aliate punând pentru noi probleme de o greutate excepțională.

2) Am exprimat din nou surprinderea noastră de atâtea ori manifestată, de a vedea ciudata interpretare pe care Dl. Beck o dă clauzelor formale din tratatul nostru de alianță, nu numai neconsultându-se cu noi, dar de multe ori, fără chiar a ne informa despre inițiativele sale cari pot avea consecințe grave pentru noi.

3) Mi-am exprimat nedumerirea față de acțiunea comună întreprinsă de Dl. Beck cu Ungaria, tinzând la sporirea teritorială a acesteia. Am adăugat că anexarea Slovaciei sau Rusiei sub Carpatine Ungariei nu ne poate lăsa indiferenți. Strămutarea unei populațiuni alogene sub stăpânirea Ungariei, de parte de a contribui la pacificarea Europei Centrale, riscă să provoace noi complicațiuni în această regiune atât de încercată.

Binevoiți vă rog a confirma și D-vs verbal cele de mai sus-D-lui Beck, pentru a sublinia importanța acestor trei puncte.

Veți comunica concomitent D-lui Beck că nu am lipsit a ne întrebuița pe lângă Domnul Beneș pentru a se grăbi încheierea unei înțelegeri cu Polonia.

Binevoiți în fine a pune D-lui Beck, și ulterior și celorlalți amici ai D-vs cu toată discrețiunea și ca o dorință personală a D-vs de a vă informa, întrebarea dacă știrea, ce circulă în Cancelariile Europene că între Polonia, Ungaria și Germania există acorduri precise, sub formă de convenții, gentleman agreement, înțelegeri militare sau altfel, în vederea sporirii teritoriale a acestor țări, este întemeiată.

Din conversațiile cu Dl. Rasczinski reeșea că o înțelegere există fără îndoială între cele trei capitale. D-Sa eludând însă un răspuns categoric insista asupra faptului că „Polonia nu are nici un angajament contrar intereselor României”. D-Sa evita să răspundă astfel dacă Polonia are sau nu angajamente luate fără știrea noastră.

Orice indicațiune mai precisă în această direcțiune ne-ar fi de un folos excepțional.

*Hoover Institution (Palo Alto, California), Nicolae Petrescu Comnène Papers, Box 4.*

## II.

*Note de Nicolae Petrescu Comnène sur la conversation avec l'ambassadeur de la Pologne à Bucarest Roger Raczyński, 29 septembre 1938*

Notă  
asupra convorbirei avute  
în ziua de 29 Septembrie 1938  
cu Conte Raczyński, Ambasadorul Poloniei  
la Ministerul Afacerilor Străine

Ambasadorul Poloniei a făcut următoarea declarație verbală D-lui Ministru Comnen în numele Guvernului său:

„Les hongrois n'ont pas précisé vis-à-vis de la Pologne leurs aspirations, dans l'évolution de la situation, la Pologne désire rester en contact avec le Gouvernement roumain et en tous les cas, la Pologne n'aura pas de conversations avec les hongrois qui toucheraient d'une manière directe les intérêts roumains”.

Dl. Comnen a observat mai întâi că declarația Guvernului polon ar trebui să fie amendată introducându-se după „désire rester en contact” cuvintele „et se consulter”.

Cu acest prilej Dl. Comnen a insistat încă odată asupra inițiativelor repetate luate de Polonia în chestiunile interesând în cel mai înalt grad România, fără ca aceasta să fi fost consultată.

Dl. Ministru Comnen a citat cu titlu de exemplu:

- 1) Acordul de neagresiune dintre Germania și Polonia, din 26 ianuarie 1934.
  - 2) Denunțarea procedurii internaționale prevăzută de tratatul de minorități în Septembrie 1934.
  - 3) Intreaga atitudine a Poloniei față de Societate Națiunilor.
  - 4) Atitudinea adoptată de Polonia cu prilejul conflictului cu Lituania în primăvara anului 1938.
  - 5) Atitudinea adoptată de Polonia în toamna anului 1938 față de Cehoslovacia.
- Si în fine,
- 6) Acțiunea comună cu Ungaria.

\*

(Pro Memoria). În întrevederile pe care Dl. Ministru Comnen le-a avut cu Dl. Ambasador Raszczynski în zilele de Joi 4 August, Joi 1 Septembrie și Luni 26 Septembrie, Ministrul Afacerilor Străine al României i-a ținut un limbaj aproape similar.

*Hoover Institution (Palo Alto, California), Nicolae Petrescu Comnène Papers, Box 4.*